

ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

autoroutes et routes Question écrite n° 19210

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre délégué auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, chargé des transports, de la mer et de la pêche, sur l'aménagement et l'entretien des routes nationales relevant de la compétence de l'État. Il lui demande de bien vouloir lui préciser les budgets annuels alloués à ces axes depuis dix ans et, plus particulièrement pour les axes routiers nationaux A75, RN 88 et RN 106-sud dans le département de la Lozère.

Texte de la réponse

L'État attache une grande importance à l'aménagement du réseau routier national qui constitue un levier d'action majeur en faveur de la réduction de la fracture territoriale dont souffrent tout particulièrement certains de nos départements et contribue grandement à la compétitivité économique du pays. Cet aménagement du réseau s'inscrit aujourd'hui dans le cadre des programmes de modernisation des itinéraires routiers (PDMI) déclinés dans chaque région. En région Languedoc-Roussillon, l'effort de l'État en faveur des axes lozériens (RN88, RN106 et A75) se traduit par l'inscription au PDMI actuel de 31,8 M€, dont 18,35 M€ apportés directement par l'État. S'agissant des budgets alloués à la modernisation de ces axes en Lozère sur les dix dernières années, (2003-2012), 90 M€ environ ont été investis. Depuis 2007, sur le périmètre du nouveau réseau routier national non concédé, les budgets suivants ont été alloués à l'entretien des routes (chaussées et ouvrages d'art) : 2007 : 177,1 M€ ; 2008 : 234,3 M€ ; 2009 : 351,8 M€ ; 2010 : 317,8 M€ ; 2011 : 222,5 M€ ; 2012 : 211,1 M€. Sur cette même période, pour le département de la Lozère : 9,5 M€ ont été consacrés aux travaux d'entretien des chaussées se décomposant comme suit : 3,6 M€ ont été consacrés à l'entretien des chaussées de la RN 106 ; 2,8 M€ ont été consacrés à l'entretien des chaussées de la RN 88. 3,7 M€ ont enfin été consacrés à l'entretien des ouvrages d'art.

Données clés

Auteur: M. Pierre Morel-A-L'Huissier

Circonscription: Lozère (1re circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 19210

Rubrique: Voirie

Ministère interrogé : Transports, mer et pêche Ministère attributaire : Transports, mer et pêche

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 19 février 2013, page 1784 Réponse publiée au JO le : 30 avril 2013, page 4835